

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

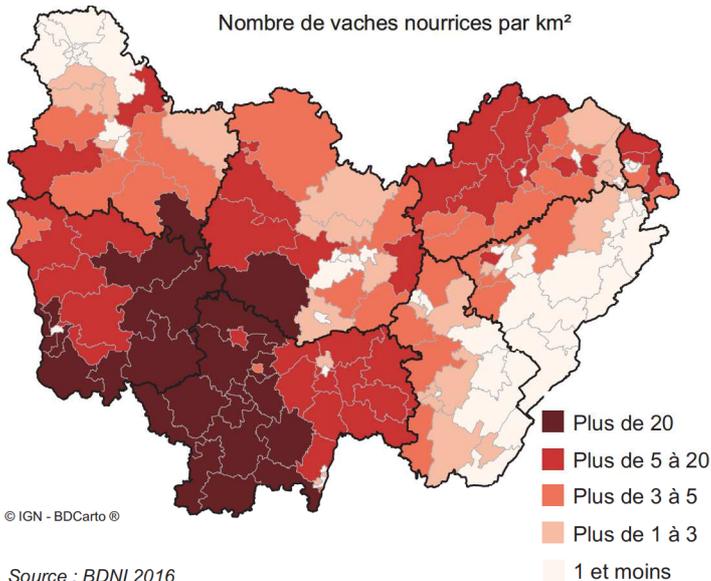


Décembre 2017



LA FILIÈRE BOVINS VIANDE

La production



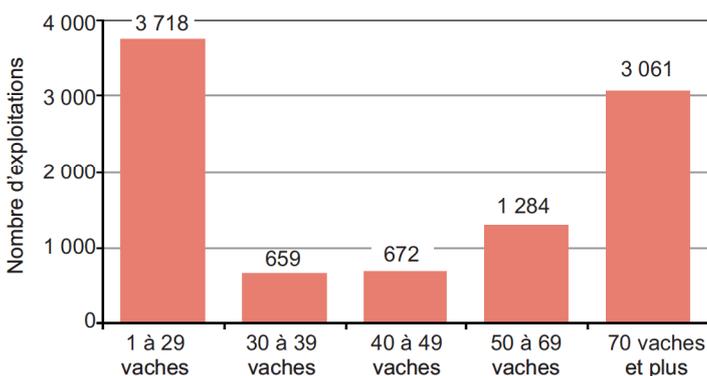
Source : BDNl 2016

La Saône-et-Loire en tête des effectifs de bovins allaitants de la région

	Effectifs vaches nourrices	Effectif bovins mâles moins de 1 an	Effectif bovins mâles 1 à 2 ans
Côte-d'Or	74 936	30 520	7 895
Doubs	7 281	7 601	1 813
Jura	1 032	8 091	2 866
Nièvre	143 465	54 562	8 618
Haute-Saône	30 318	18 403	6 605
Saône-et-Loire	225 803	96 147	19 303
Yonne	28 909	11 721	2 922
Territoire de Belfort	3 121	1 535	319
Bourgogne-Franche-Comté	514 865	228 580	50 341

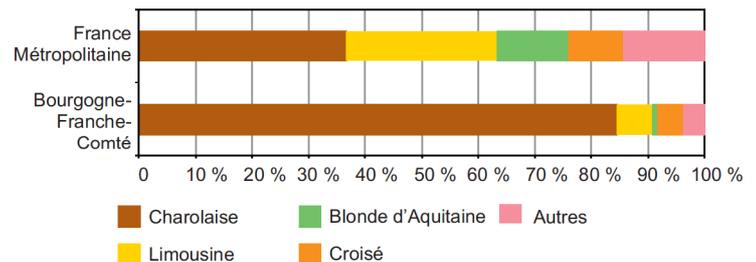
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2016

Répartition des exploitations avec vaches nourrices



Source : BDNl au 31/12/2016

Répartition des races de bovins viande



Source : BDNl au 31/12/2016

En 2016, 514 900 vaches nourrices (races à viande) sont élevées en Bourgogne-Franche-Comté, soit 13 % de l'ensemble des vaches allaitantes du territoire de France métropolitaine. Ces animaux sont détenus par des élevages localisés en Saône-et-Loire (42 %), Nièvre (24 %) et Côte-d'Or (16 %). En terme d'effectifs de vaches allaitantes, la région se place troisième derrière la Nouvelle Aquitaine (22 % des effectifs) et Auvergne-Rhône-Alpes (16 %).

Les animaux se répartissent majoritairement à l'Ouest de la région dans le berceau de la race charolaise. Au nord-est de la région, l'élevage allaitant est étroitement associé à l'élevage laitier. La race Charolaise est dominante avec 85 % des effectifs, les races Limousines et Salers restent minoritaires mais sont en progression.

L'élevage conserve son caractère extensif fondé sur la valorisation des ressources herbagères avec en moyenne 1,1 unité gros bétail par hectare de surface fourragère.

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte 9 545 élevages avec un troupeau de vaches nourrices, soit une diminution de 500 exploitations depuis 2010. En 2016, une exploitation avec un atelier de bovins viande élève en moyenne 66 vaches allaitantes. Ce décompte atteint 91 vaches dans le département de la Nièvre et 84 en Saône-et-Loire. La région détient le record pour ce critère, la Nièvre étant le premier département de France.

La production régionale de gros bovins et veaux représente 2 millions d'animaux soit 10 % de la production française en 2016.

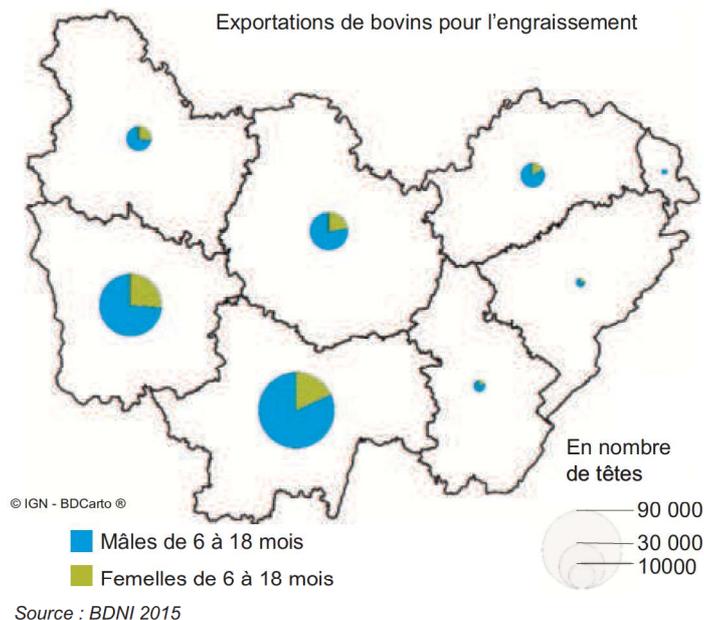
Un tiers des exploitations de la région élève des vaches nourrices

	2000	2010	2013
Exploitations avec vaches nourrices	12 989	10 038	9 545
dont spécialisées (OTEX 4600)	7 210	5 589	4 648
dont moyennes et grandes	10 095	8 303	8 413
Vaches nourrices par exploitation	39	50	50

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013



La mise en marché des bovins produits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'ils soient vendus en maigre (brouards) ou gras, est assurée par des opérateurs reconnus, coopératifs ou privés. Sept organisations de producteurs (OP) interviennent sur le territoire régional: FEDER qui regroupe les organisations de producteurs GLOBAL et SOCAVIAC, Cialyn, Charolais Horizon, Éleveurs Bio Bourgogne (EBB) et Franche-Comté Elevage. Le marché de Saint-Christophe-en-Brionnais (71) et les cadrans de la Nièvre à Moulins-Engilbert et Corbigny sont les principaux marchés présents dans la région. En 2016, ils ont permis d'écouler 111 500 bovins. Les principaux débouchés sont l'export en vif d'animaux maigres vers l'Italie, l'Espagne et plus récemment au delà de la Méditerranée. Ainsi, en 2016, 198 500 bovins ont été exportés dont 74 % de mâles et 26 % de femelles. S'ajoutent la production de bovins finis. La distribution s'opère par les grandes et moyennes surfaces (GMS) mais aussi par la vente directe à la ferme ou autres circuits courts, les boucheries artisanales et plus récemment le commerce en ligne. Enfin, INTERBEV, l'interprofession, regroupe l'ensemble des acteurs de la filière. Elle négocie des accords régissant l'activité de la filière bétail et viande en conformité avec le cadre réglementaire national et communautaire.



Les signes et démarches de qualité

La production de viande bovine régionale peut s'inscrire dans les démarches Label Rouge portées par les associations Charolais label rouge et Charolais Terroir. Des cantons de la Nièvre et de la Saône-et-Loire sont dans la zone de reconnaissance de l'IGP « Boeuf Charolais du Bourbonnais ». Une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOC « Bœuf de Charolles ». Une IGP « Charolais de Bourgogne » est obtenue en mai 2017. En Franche-Comté, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois », qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage. Fin 2016, 9 510 vaches allaitantes sont certifiées en agriculture biologique, dans 230 exploitations. 135 autres élevages sont en phase de conversion.

En 2016, la fédération nationale bovine lance « le cœur de gamme » pour mettre en valeur la viande bovine de race à viande, afin de se différencier de la viande de réformes laitières.

La transformation

La région Bourgogne-Franche-Comté compte quatorze abattoirs de bovins dont deux mono-espèces Venarey-les-Laumes (21) et Cuiseaux (71). Les abattoirs de la région ont transformé, 109 000 tonnes de viande bovine en 2016. Depuis 2009, les abattages de bovins ont progressé de 5 %. Les animaux abattus ne proviennent pas forcément de la région : en 2012, six bovins sur dix abattus en Bourgogne-Franche-Comté proviennent d'élevages régionaux. Les autres proviennent principalement des régions limitrophes. Première catégorie de bovins abattus, les vaches de réforme qui totalisent plus de 40 % des tonnages abattus de la région avec une répartition de deux-tiers pour les vaches nourrices et un tiers pour les vaches laitières. En effet l'établissement de Cuiseaux, appartenant au groupe Bigard, dispose d'une unité de transformation en steak haché, qui permet de valoriser les avants des carcasses, en particulier ceux des vaches de race laitière. Les taurillons mâles de moins de deux ans non castrés représentent la seconde catégorie avec 30 % des volumes abattus. Les génisses de race à viande de plus de 24 mois totalisent 23 % de l'ensemble, les veaux comptant 7 % de l'ensemble.

Les bovins abattus en Bourgogne-Franche-Comté

En Tonnes Equivalent Carcasses	Total Bovins	Vaches de réformes	Veaux 8 mois et moins
Côte-d'Or	15 603	7 294	552
Doubs	9 296	5 406	633
Jura	9 302	3 785	1 868
Nièvre	12 332	7 209	110
Haute-Saône	14 448	6 056	1 093
Saône-et-Loire	39 777	19 393	1 999
Yonne	7 635	3 648	1 274
Territoire de Belfort	1 129	518	41
Bourgogne-Franche-Comté	109 522	53 309	7 570

Source : Statistique Agricole Annuelle 2016

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Décembre 2017



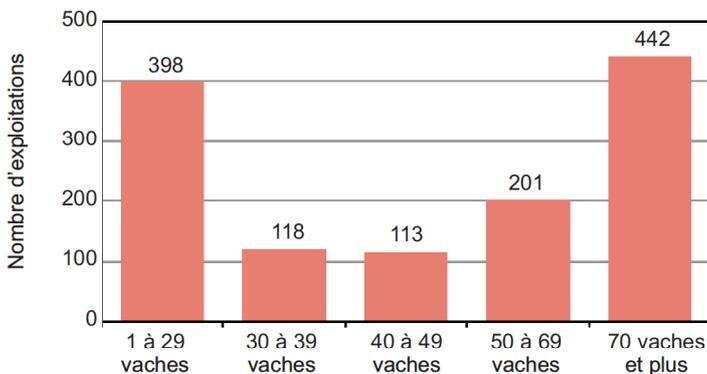
LA FILIÈRE BOVINS VIANDE

Production de viande bovine finie en Bourgogne-Franche-Comté

En tonnes	Vaches de réformes	Génisses	Mâles	Veaux de boucherie	Total bovins
Côte-d'Or	7 294	3 384	4 373	552	15 603
Doubs	5 406	1 327	1 929	633	9 296
Jura	3 785	1 457	2 192	1 868	9 302
Nièvre	7 209	2 151	2 861	110	12 332
Haute-Saône	6 056	2 362	4 937	1 093	14 448
Saône-et-Loire	19 393	10 478	7 907	1 999	39 777
Yonne	3 648	1 216	1 678	1 274	7 635
Territoire-de-Belfort	518	265	304	41	1 129
Bourgogne-Franche-Comté	53 309	22 640	26 181	7 570	109 522

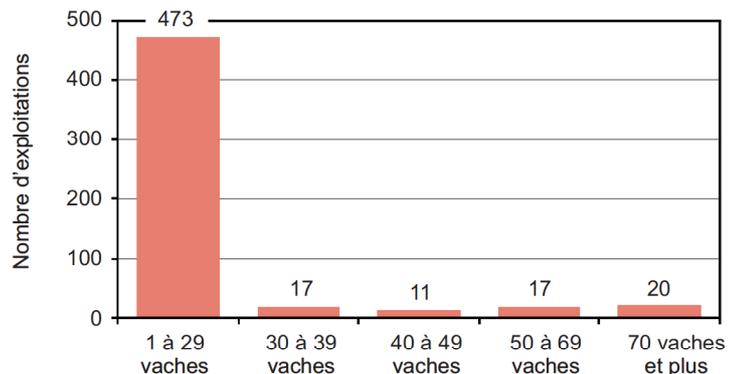
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département de la Côte-d'Or



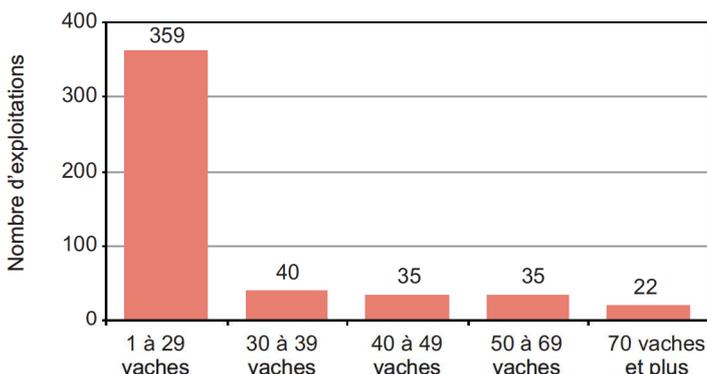
Source : BDNl au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département du Doubs



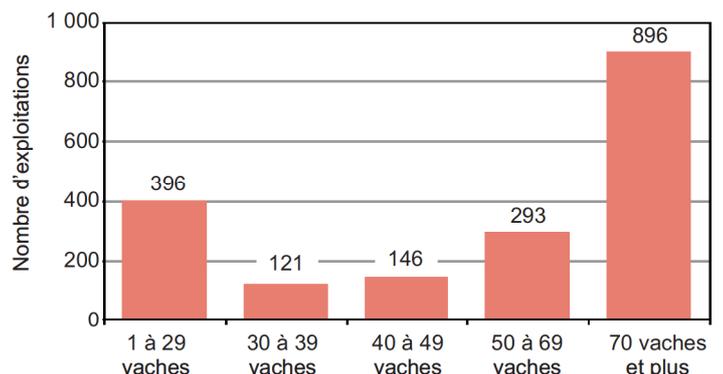
Source : BDNl au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département du Jura



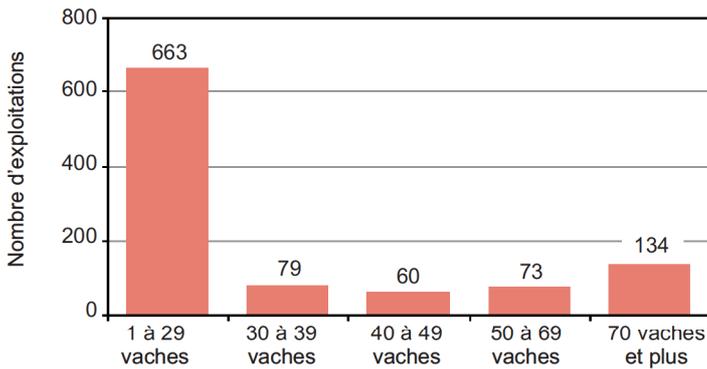
Source : BDNl au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département de la Nièvre



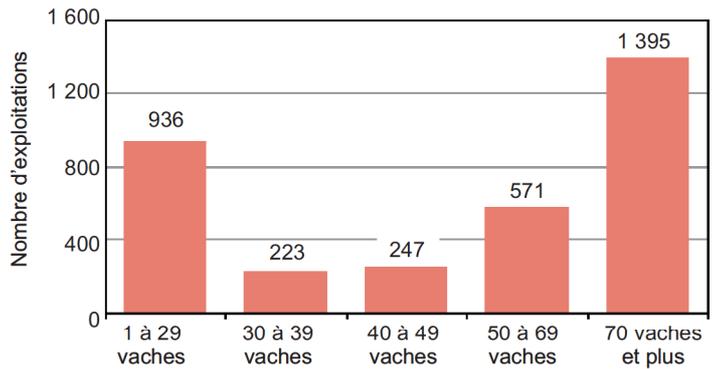
Source : BDNl au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département de la Haute-Saône



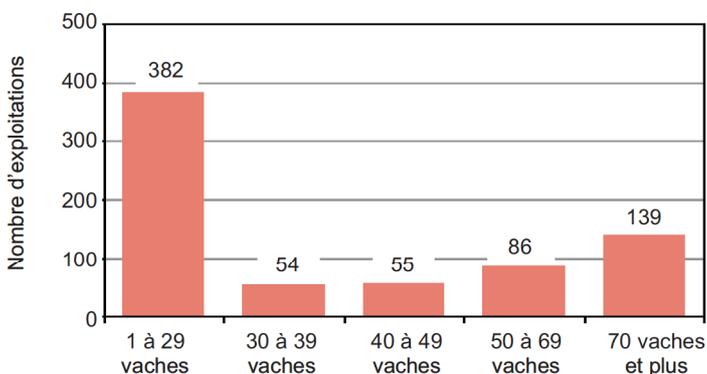
Source : BDNI au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département de la Saône-et-Loire



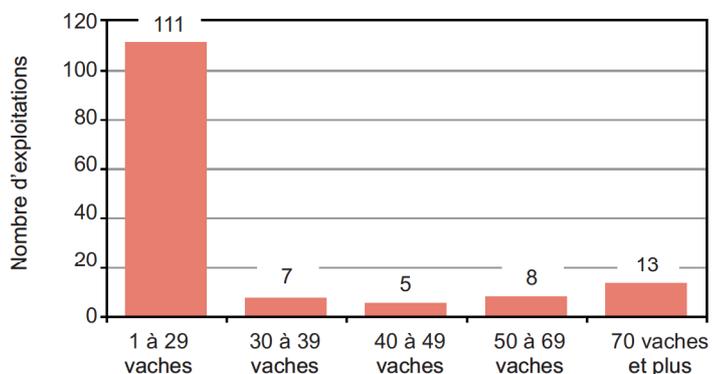
Source : BDNI au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Département de l'Yonne



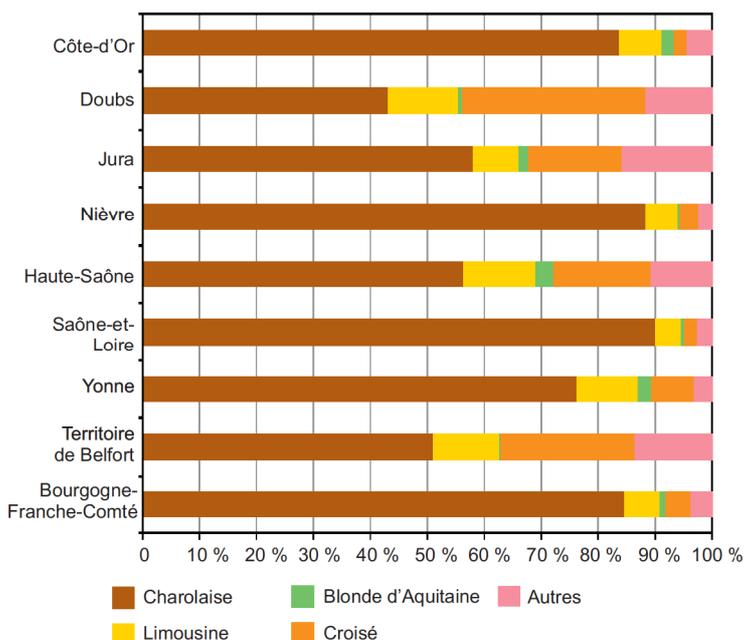
Source : BDNI au 31/12/2016

Répartition des exploitations avec des vaches nourrices - Territoire de Belfort



Source : BDNI au 31/12/2016

Répartition des races de vaches allaitantes en Bourgogne-Franche-Comté



Source : BDNI au 31/12/2016

Caractéristiques des élevages avec des vaches allaitantes

	Exploitations ayant des vaches allaitantes		Nombre moyen de vaches par exploitation	
	2010	2016	2010	2016
Côte-d'Or	1 440	985	53	74
Doubs	704	102	10	48
Jura	554	181	17	45
Nièvre	2 149	1 543	68	91
Haute-Saône	1 092	426	26	62
Saône-et-Loire	3 944	2 622	57	84
Yonne	835	402	34	66
Territoire de Belfort	165	46	17	55

Source : Recensement de l'agriculture 2010, BDNI 2016

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

© Agreste 2017

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet